Point de vue

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1704

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Initiative populaire et réalité scolaire

A Genève, l'école a surtout besoin de ressources humaines et financières pour accomplir sa mission, car même le retour des notes, plébiscité par la population, ne résoudra pas tous ses problèmes.

L'initiative «Pour le maintien des notes à l'école primaire», rédigée par l'Association Refaire l'Ecole (ARLE), a été largement acceptée par plus de 75% des votants genevois. Pour rappel, le texte initial de l'initiative avait, en son temps, été signé par 28 000 citoyens, un record pour le canton.

Avec ce texte, l'ARLE prétend réagir à l'étude PISA, particulièrement négative pour le canton de Genève et met directement en cause le processus de réforme de l'enseignement, initié en 1994, considérant les méthodes pédagogiques actuelles comme un reliquat négatif des années post-68. L'objectif principal de ce projet de rénovation était de rendre l'école primaire plus juste et plus efficace pour les élèves en difficulté, voire en échec, majoritairement issus de familles à revenus modestes.

Avec le vote, dès la rentrée prochaine, les cycles d'apprentissage n'existeront plus. Le cursus sera, comme par le passé, divisé en six degrés, avec redoublement en cas d'échec. À partir de la 3ème, les notes, de 1 à 6, détermineront, sous conditions d'admission, la promotion des élèves d'un degré à l'autre.

Cependant, avec ou sans note, l'évaluation restera subjective. Les cycles d'apprentissage permettaient aux enfants d'atteindre des objectifs communs de manière individuelle au rythme propre à chacun, sans risque de redoublement annuel. En effet, à un âge donné, tous les enfants n'ont ni les mêmes connaissances ni le même niveau d'apprentissage et les carences en matière de soutien scolaire, qu'il soit parental ou public, sont connues. Par ailleurs, pourquoi vouloir à tout prix fixer un objectif post-obligatoire identique, de niveau supérieur, pour tous les élèves?

Malgré ces réserves, il faut reconnaître que ce vote a obtenu l'adhésion populaire, il n'y a pas de clivage politique. Les citoyens-parents ont décidé l'arrêt de l'école «active», celle où l'on mêle Freynet au «tout public» en rompant définitivement avec le corps enseignant. La volonté d'égaliser le niveau supérieur des études par le biais des HES est certainement l'une des causes de la rupture. Ainsi l'époque de l'école à papa-Chavanne est révolue: le mélange pédagogie et apprentissage a vécu, ce n'est plus le programme qui doit suivre l'élève mais à l'enfant de s'adapter aux exigences. La sélection doit commencer tôt car, ensuite, l'implacable logique élitiste se poursuit avec les HES. L'apprentissage, dévalorisé à dessein par les mêmes politiques, fait les frais de cette volonté en devenant le refuge des élèves non promus au collège, à l'école d'ingénieur ou, et c'est un comble, à l'école de culture générale. Des élèves trop nombreux dont on parle peu lors des réunions de parents du 9ème degré, occultant une réalité de terrain nettement moins scintillante que le niveau gymnasial menant aux hautes études. Même l'université, aux normes d'admission désormais moins élevées, fait figure de deuxième choix selon la matière envisagée.

Si l'on ne veut pas revenir simplement au passé, il faut maintenant coupler la décision populaire aux réflexions des chercheurs et enseignants en dessinant un nouvel axe, moins élitiste, avec une vue globale et collective du cursus scolaire et professionnel. La direction de l'enseignement primaire doit reprendre la place qui est la sienne en servant de jonction entre les associations de parents et les groupements en charge des transformations. Les réformes mises en place, même contestées par le peuple, sont bonnes. Il faut les soutenir en soulignant les changements positifs. La pédagogie active différenciée a fait ses preuves en milieu privé, et a longtemps été un privilège payant, réservé à la classe aisée. Le suivi individuel de l'enfant, allié au soutien du développement de son autonomie d'apprentissage, dans un cadre motivant et non-concurrentiel, tout comme l'esprit participatif et la mise en valeur de la collectivité dans l'acquisition des connaissances, sont certainement des bases solides pour une rénovation.

Dans l'obligation de respecter une volonté populaire, il ne faut pas être contre-productif, car les mesures découlant de la mise en application de l'initiative de l'ARLE ne doivent pas nécessairement modifier les fondements de la réforme. L'unique priorité est de donner impérativement des moyens, financiers et humains, au système scolaire! Ce n'est pas seulement la mise en place de mesures cosmétiques. Avec ou sans notes, certains aménagements sont nécessaires, tels que la diminution du nombre d'élèves par classe, l'augmentation des effectifs enseignants, le décloisonnement des degrés, l'apport de connaissances spécifiques par le biais de maîtres spécialisés. L'élaboration d'un horaire scolaire en lien avec la réalité professionnelle des parents est également primordiale, ainsi que l'élargissement de l'accueil parascolaire et des études surveillées.

Delphine N'Diaye

www.domainepublic.ch

Retrouvez les articles de *DP* enrichis de documents et de références sur notre site Internet.

Les abonnés à la version papier de *Domaine Public* peuvent bénéficier gratuitement des avantages offerts par notre site Internet en nous communiquant leur adresse électronique.